



COMMUNIQUE DE PRESSE DU 5 JANVIER 2026

APH APPORTE SON SOUTIEN AU MOUVEMENT DES MÉDECINS LIBÉRAUX

Action Praticiens Hôpital (APH) exprime sa solidarité avec les médecins libéraux mobilisés à partir de ce jour pour dénoncer la dégradation continue des conditions d'exercice de la médecine de ville et l'insuffisance du soutien apporté par les pouvoirs publics.

La crise que traverse actuellement la médecine ambulatoire rejoint celle vécue depuis plusieurs années par le secteur hospitalier : perte d'attractivité, surcharge administrative, désorganisation du parcours de soins, désengagement de l'État dans la reconnaissance du travail médical. Ces difficultés sont le symptôme d'une même fragilisation du système de santé français.

Notre profession est administrativement attaquée alors qu'elle vit une crise démographique sans précédent, conséquence de décisions prises il y a plus de trente ans par les pouvoirs publics et dont la correction tardive sera sans effet avant dix ans.

APH rappelle que l'avenir de notre système de santé repose sur une coopération étroite et respectueuse entre les différents modes d'exercice. Sans médecins libéraux en mesure d'assurer un suivi de proximité, l'hôpital public se voit contraint d'absorber une demande croissante de prises en charge, en particulier en urgence, pour laquelle il n'est pas dimensionné.

APH tient également à exprimer son entier soutien aux internes actuellement engagés dans nos services hospitaliers. Ils partagent, avec l'ensemble des praticiens, l'inquiétude quant à leurs conditions de formation, à leur charge de travail et à la reconnaissance future de leur exercice. Préserver la vocation et l'engagement de ces jeunes médecins est une priorité pour l'avenir de l'hôpital public et de la médecine française dans son ensemble. APH demande donc à l'ensemble des médecins seniors hospitaliers de permettre à leurs internes d'exprimer comme ils le souhaitent leur inquiétude et de pouvoir participer à ce mouvement s'ils le souhaitent.

Défendre la médecine libérale aujourd'hui, c'est défendre la cohésion du système de santé public demain.

APH appelle donc le gouvernement à ouvrir sans délai un dialogue structurel avec l'ensemble des représentants de la profession médicale, hospitaliers comme libéraux, afin de refonder un pacte de confiance autour d'objectifs communs : qualité et sécurité des soins, respect des praticiens, éthique et rôle du service public hospitalier. L'attente et l'inaction en ces matières ne sont en aucun cas des options que le gouvernement doit envisager, il est urgent de reconstruire et de planifier l'organisation des besoins de soin de la population française autour d'un plan Santé à déployer de façon concertée avec tous les acteurs de terrains.

Contact :

Dr Yves Rébufat
Président
06 86 87 62 76
yves.rebufat@aph-france.fr

Dr Jean-François Cibien
Délégué général
06 07 19 79 83
jf.cibien@aph-france.fr

Dr Anne Geffroy-Wernet
Secrétaire générale
06 63 83 46 70
anne.wernet@aph-france.fr

Dr Eric Branger
Vice-président
06 95 43 80 78
eric.branger@aph-france.fr

Dr Marie-José Cortès
Vice-présidente
06 12 23 94 00
marie-jose.cortes@aph-france.fr

Dr Anne David-Bréard
Vice-présidente
06 72 30 58 11
anne.breard@aph-france.fr